

Une des activités principales de la SNCB, c'est le transport international de voyageurs. Dans ce domaine, la SNCB joue aussi bien un rôle de "transporteur" - avec Thalys, Eurostar, les TGV vers la France et les trains internationaux classiques - que de "distributeur".

En tant que "transporteur", la SNCB offre à ses clients la possibilité de voyager par différents types de train.

En ce qui concerne le **trafic international classique**, il faut distinguer, au sein de la SNCB, deux types de trains: les trains gérés conjointement avec d'autres sociétés de transport européennes et les trains exploités exclusivement par la SNCB. Cette distinction a un impact significatif sur le prix d'un billet et sur les recettes perçues par la SNCB en matière de transport. C'est donc la rentabilité qui déterminera l'avenir du trafic international par trains classiques (en ce qui concerne les modifications de l'offre, la tarification, ...).

Fin août, déjà plus d'un demi million de voyageurs ont voyagé sur de longues distances en train international classique. Les "autotrans" ont également remporté un vif succès. En 2001, 102 000 voyageurs ont opté pour cette formule de voyage et près de 17 800 véhicules ont été transportés par le train.

Grâce aux **TGV Bruxelles-France** (offrant cinq liaisons quotidiennes au départ de Bruxelles et une liaison par semaine en direction de Grenoble), le voyageur atteint Marseille en 5h21. Les destinations les plus prisées pour le Sud de la France (en TGV Bruxelles-France), sont Lyon (près de 85 000 voyageurs en 2001), Avignon (55 000) et Marseille (25 000). Pour les huit premiers mois de l'année, près de 350 000 clients ont voyagé par ce type de trains.

Depuis sa mise en service en juin 1996, **Thalys** a connu d'importantes évolutions et extensions: fin du mois, il passera le cap des 30 millions de voyageurs transportés. Liaison Bruxelles-Paris: Thalys offre depuis le 2 septembre 28 liaisons quotidiennes aller-retour, à savoir une liaison toutes les demi-heures. Il s'agit de la première desserte internationale assurée à une telle fréquence.

Pour accompagner cette importante étape, l'accueil des clients en gare de Paris-Nord est personnalisé avec la création d'un quai dédié Thalys (quai n°7) proposant une série

de services complémentaires aux voyageurs. Sur cet axe, Thalys est désormais le moyen de transport leader avec une part de marché de 52%.

Liaison Bruxelles- Cologne: assurée quotidiennement par 7 aller-retour, la liaison bénéficiera le 15 décembre prochain de la première étape de l'ouverture de la ligne à grande vitesse entre Bruxelles et Liège.

Elle permettra un gain de temps de parcours de 11 minutes, réduisant la durée du trajet à 2h22. Des adaptations d'horaires (notamment une arrivée plus matinale à Bruxelles) ont été prévues. La gare de Cologne Deutz sera désormais également desservie pour permettre les correspondances vers Francfort. Le prolongement vers Düsseldorf sera suspendu et des correspondances directes seront assurées à la gare de Cologne HBF. Pour la saison d'hiver, Thalys desservira tous les samedis du 21 décembre 2002 au 22 mars 2003 la Vallée de la Tarentaise au départ de Bruxelles-Midi et Antwerpen-Berchem, ainsi que les Alpes Suisses, durant les vacances de Noël et de Pâques. Les fréquences sur l'offre sur les autres relations Thalys (Amsterdam, Roissy- Disney, Namur, Ostende) restent inchangées.

Les résultats en 2002 (fin août): Thalys enregistre, à la fin du mois d'août 2002, une croissance de + 4,7% du trafic et de 8,4% des recettes. Les ventes pour le Thalys Soleil à destination de Marseille depuis Bruxelles ont connu un succès imposant: augmentation de 124% par rapport la saison 2001.

En 2001, **Eurostar** a transporté plus de 7,8 millions de clients, la plupart ayant voyagé sur l'axe Londres-Paris, l'axe Londres-Bruxelles étant la deuxième liaison fréquentée. Du lundi au samedi, 8 trains Eurostar circulent entre Bruxelles et Londres, 7 le dimanche. Fin 2003, la première partie de la ligne à grande vitesse sera ouverte en Grande-Bretagne. Afin de réaliser les derniers travaux, certains Eurostar ne circuleront pas - ou très peu - durant quelques week-ends d'octobre et de novembre 2002. Dès la mise en service de la nouvelle ligne, le temps de parcours entre Londres et Bruxelles sera réduit de près d'un quart d'heure.

Les **ICE Bruxelles-Francfort** circuleront à l'avenir sur le réseau belge à grande vitesse. Avant cela, certaines conditions doivent encore être remplies: les ICE doivent recevoir une homologation afin de pouvoir circuler sur la ligne à grande vitesse. Par ailleurs, un contrat commercial doit encore être conclu avec la SNCB. Dès lors, 3 trains relieront Bruxelles et Francfort chaque jour en 3h30 environ.

La SNCB joue également un rôle de "distributeur"

Durant les huit premiers mois de cette année, pour le trafic international, on enregistre une croissance globale du chiffre d'affaires de 4,8 % (105, 5 millions €) par rapport à la même période l'an dernier. En ce qui concerne les recettes en gares, le chiffre d'affaires a augmenté de 65% de 1995 à 1999, et a plus que doublé de 1995 à 2001, passant de 68, 7 millions € à 142, 3 millions €, soit une augmentation de 107%.

La délivrance de titres de transports peut être effectuée selon **différents canaux**, le plus courant étant le système "Sabin", le système de vente classique à la SNCB. Les agences de voyage utilisent le module Divine TA – ou Atlantis – pour la réservation des billets. Le client particulier peut effectuer une réservation on line via www.sncb.be. Il peut aussi réserver son billet pour Thalys, Eurostar, TGV Bruxelles-France, ou un autre TGV français par téléphone, en appelant le Telesales au 02/ 528.28.28.

La SNCB a conclu avec les chemins de fer hollandais (NS) une alliance stratégique ([BeNe Rail International]) de manière à rester le leader en matière de vente et de réservation des billets internationaux sur leur propre marché. Cette alliance engendre des effets positifs sur l'offre à la clientèle, et préserve une position forte par rapport à des concurrents. Une base de données commune a été créée permettant un interface convivial pour l'ensemble des utilisateurs. Pour le client, cela signifie qu'il peut désormais réserver et recevoir son billet comme, et quand, il le désire.

Autre modification importante: les **chemins de fer allemands (DB)** instaurent une **nouvelle politique tarifaire**. Les réservations pour l'Allemagne, pour un départ après le 14 décembre, ne seront effectives qu'à partir du 1er novembre. Avant le 1er novembre, et pour un départ à partir du 15 décembre, la SNCB (et les autres sociétés de transport) ne sera donc pas en mesure de délivrer une information correcte, de vendre des billets ou de réserver des places pour des trains en provenance, via ou vers l'Allemagne. Ce n'est pas le cas pour les Thalys vers et en provenance de l'Allemagne, pour lesquels toutes les informations sont déjà disponibles et une réservation est déjà possible.